

POINT TRAVAUX

Place du Marché



DÉROULEMENT DU CHANTIER

1^{ère} ZONE D'INTERVENTION
MARS - AVRIL
Et brumisateurs

6^e ZONE D'INTERVENTION
5 MAI - 5 JUILLET

3^{ème} ZONE D'INTERVENTION
ACCESSIBLE À PARTIR DU
8 AVRIL

4^{ème} ZONE D'INTERVENTION
MARS

5^{ème} ZONE D'INTERVENTION
MARS

2^{ème} ZONE D'INTERVENTION
FIN MARS

DAGRON
Passage parking Silo à rue du Marché

BATIMENT
GRAINETERIE

POURQUOI UNE NOUVELLE PLACE DU MARCHÉ



Contribuer à l'embellissement du cadre de vie.



Plus de sécurité pour les piétons.



Plus de végétalisation en ville pour réduire les îlots de chaleur et répondre aux nouvelles exigences environnementales réglementaires.



Plus d'attractivité pour plus de convivialité.



Plus d'accessibilité : les terrasses et 12 magasins deviendront accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR).



Création d'espaces ludiques et de gradins agrémentés de mobilier.



Une place haute et spacieuse construite autour d'un arbre remarquable.



Absorption des eaux pluviales augmentée de 25% pour éviter les inondations dans la rue Marceau, grâce aux zones de stationnements enherbées.

FINANCEMENT DES TRAVAUX

En attente de réponse



MONTANTS DES TRAVAUX

HORS RÉSEAUX EAU ET ASSAINISSEMENT

LOT 1 VRD : 1 370 145.07 € HT

LOT 2 PAYSAGE : 328 357.30 € HT

Etudes : 188 000.00 € HT



En attente de réponse

VÉGÉTALISATION



De larges fosses de plantation offriront les conditions nécessaires à la bonne croissance des végétaux, tout en limitant la saturation des réseaux d'évacuation et favorisant le remplissage des nappes phréatiques.



**67 NOUVEAUX SUJETS
SERONT PLANTÉS**

Le projet permettra
la plantation de 857 m²
contre 275 m² actuellement

LA PÉRIODE D'INTERDICTION DE TAILLE ET COUPE DES ARBRES S'ÉTEND DU 16 MARS AU 15 AOÛT

De ce fait, pour le bon déroulement du chantier, il a été demandé de couper les arbres avant le début de cette période.

Ce planning permet de planter les nouveaux sujets pendant le printemps. Sinon, les plantations auraient été reportées en fin d'année.



**67 NOUVEAUX SUJETS
SERONT PLANTÉS**

Le projet permettra
la plantation de 857 m²
contre 275 m² actuellement



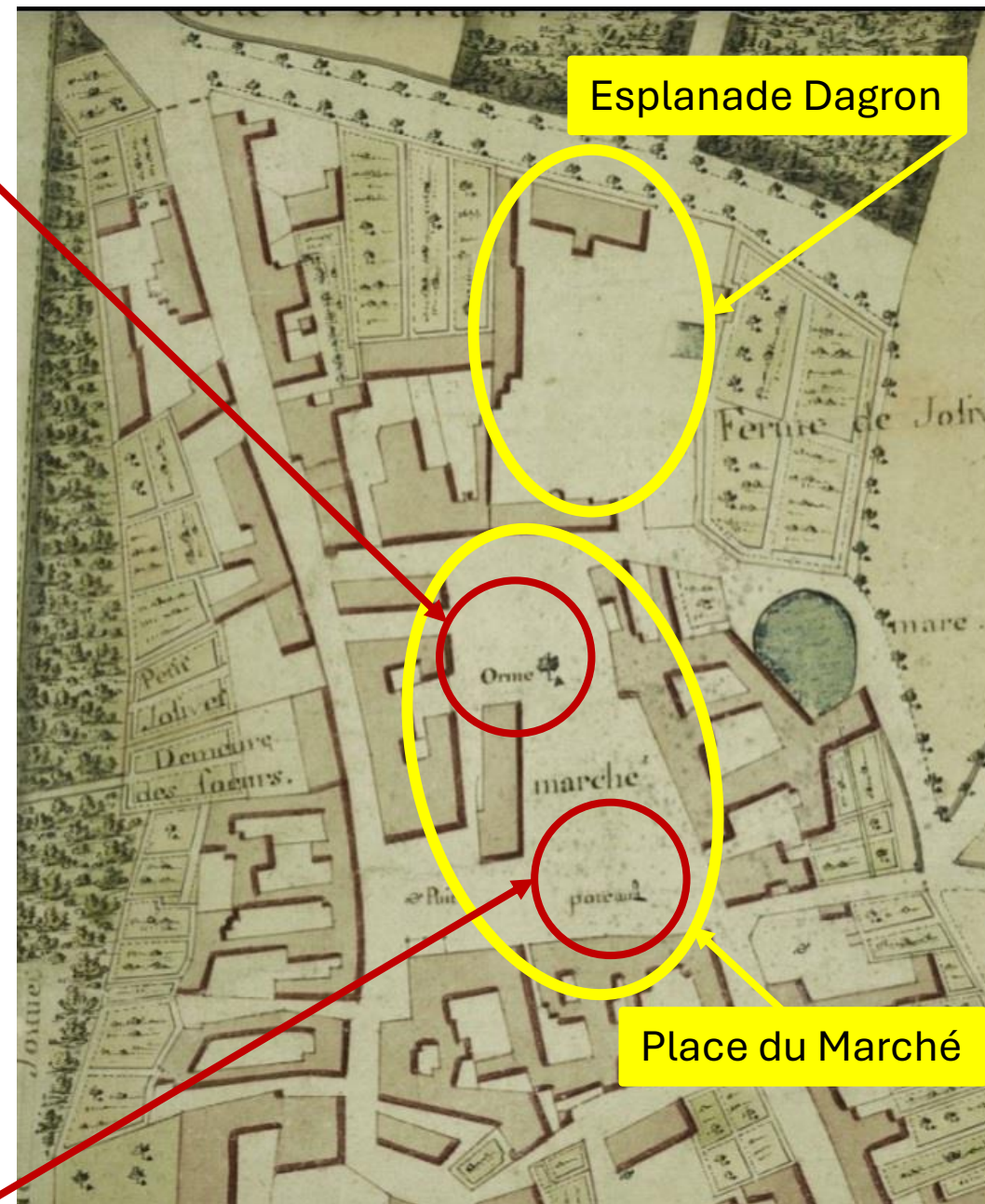
Sur la future place haute, un orme, arbre d'envergure, entouré d'un banc trônera au bout de la placette. Ce choix n'est pas le fruit du hasard ! En effet, sur un plan terrier de 1735, un orme était déjà dessiné en haut de la place et une potence était installée approximativement là où sera planté ce nouvel arbre.

Il était de bon ton de reprendre ces éléments dans ce nouveau projet pour conserver l'histoire de la ville.

Orme

Potence

plan terrier de 1735

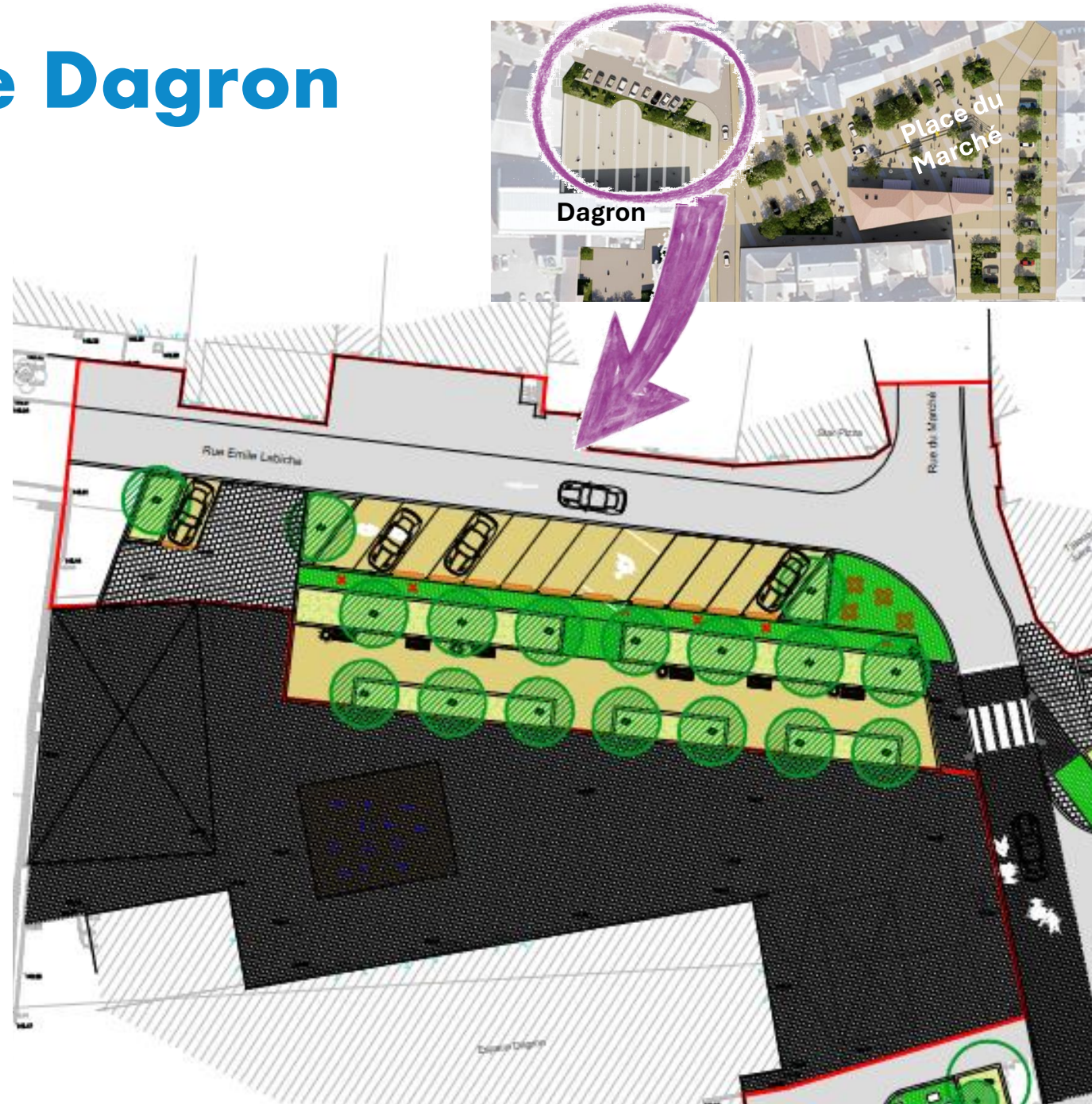


Esplanade Dagron

-  Pavés joint enherbé
-  Pavés joint ciment
-  Enrobés
-  Plantations
-  Mulch
-  Arbres projets
-  Arbres existants
-  Cépées
-  Arbres existant abattus
-  Bancs
-  Entrées chartières
-  Nivellement projet
-  Bornes foraines
-  Bornes électriques
-  Potelets
-  Bacs à ordures
-  Chasse-roues
-  Table de pique-nique
-  Jeux pour enfants
-  Corbeilles



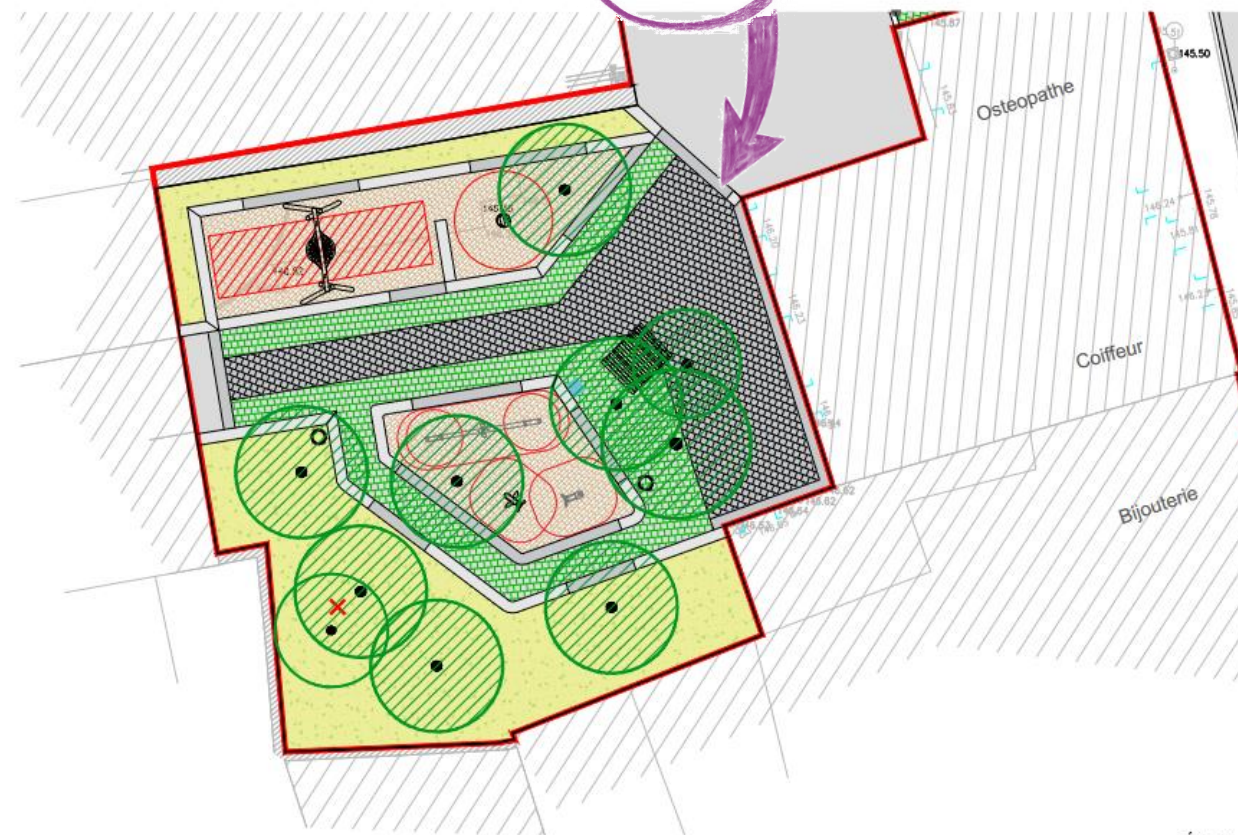
**ZONE ACCESSIBLE
DEBUT AVRIL 2025**



Haut de la place du Marché Cour de la Graineterie



-  Pavés joint enherbé
-  Pavés joint ciment
-  Enrobés
-  Plantations
-  Mulch
-  Arbres projets
-  Arbres existants
-  Cépées
-  Arbres existant abattus
-  Bancs
-  Entrées chartières
-  Nivellement projet
-  Bornes foraines
-  Bornes électriques
-  Potelets
-  Bacs à ordures
-  Chasse-roues
-  Table de pique-nique
-  Jeux pour enfants
-  Corbeilles



**ZONE TERMINEE DEBUT DU
MOIS D'AVRIL**

Échelle:

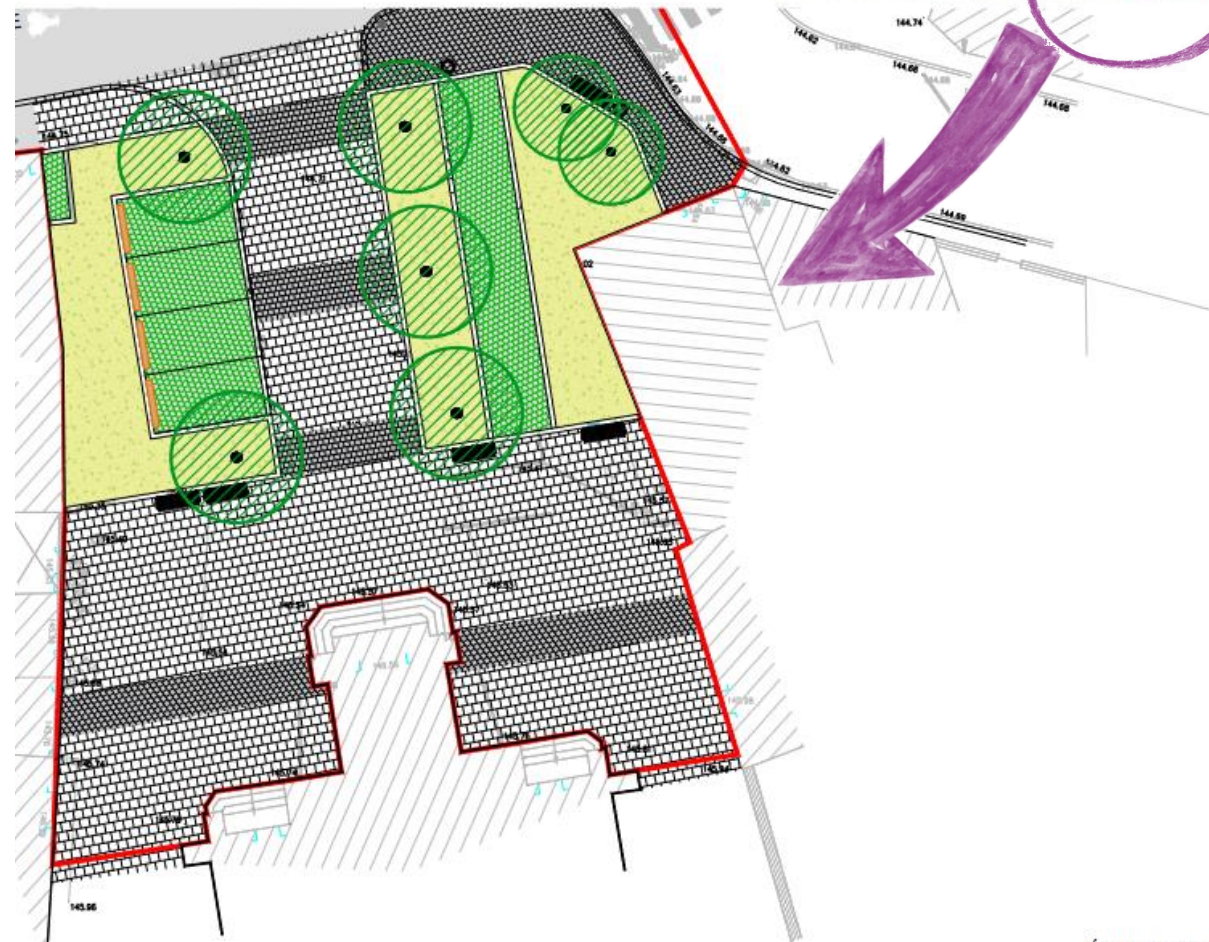


Place de l'église St Etienne



**ZONE ACCESSIBLE AU
STATIONNEMENT À PARTIR
DU 8 AVRIL 2025**

-  Pavés joint enherbé
-  Pavés joint ciment
-  Enrobés
-  Plantations
-  Mulch
-  Arbres projets
-  Arbres existants
-  Cépées
-  Arbres existant abattus
-  Bancs
-  Entrées chartières
-  Nivellement projet
-  Bornes foraines
-  Bornes électriques
-  Potelets
-  Bacs à ordures
-  Chasse-roues
-  Table de pique-nique
-  Jeux pour enfants
-  Corbeilles



Échelle: 1:200



Milieu de la place du Marché



PROJET



FOCUS

Milieu de la place du Marché



GESTION DES EAUX

Eaux de pluie

La gestion des eaux pluviales sera assurée en partie par l'infiltration dans les espaces verts et les revêtements perméables, tout en veillant à ne pas saturer les sols et à favoriser le bon développement des végétaux.

- **Absorption des eaux pluviales augmentées de 25 % pour éviter les inondations rue Marceau**

Eau potable

Eaux assainissement

La Communauté de communes des Portes Euréliennes d'Île-de-France a la compétence en la matière. Elle procédera à la mise en conformité des réseaux et au renforcement du réseau d'eau potable. Ces travaux seront réalisés en parallèle des travaux de surface. Ils sont financés par la communauté de communes.



**Portes Euréliennes
d'Île-de-France**
communauté de communes

Zones de stationnement conservées

R. De Chartres

R. Marceau

**50 PLACES
CONSERVÉES SUR LA
PLACE DU MARCHÉ**

R. Pasteur

R. De la Résistance

